

Le 1er Juillet 2025

- Génération Détente en voyage dans le Loiret

Génération Détente dans le Loiret



MONTMARSAULT. Génération Détente Montmaraultoise a conduit ses adhérents à Briare pour une visite du Musée des Deux Marines et du Pont Canal.

Déjeuner-croisière sur le bateau et découverte de la ville à bord du train touristique, de bons souvenirs pour tous.

Le 02 Juillet 2025

- Exposition de l'Association du Pays de Montmarault
"La vie de nos mairies"
- Concours de pétanque d'Anim'Émeraude
- Ateliers numériques de la communauté de communes

MONTMARAULT. Une exposition sur « La vie de nos mairies ». L'Association du Pays de Montmarault (APM) organisera les week-ends des mois de juillet et août, de 15 heures à 18 h 30, ou sur rendez-vous pour les groupes, une exposition intitulée « La vie de nos mairies », à la Maison des Trois Roys. Le vernissage aura lieu vendredi 4, à 18 heures à la maison des Trois Roys. « Cette année nous avons voulu honorer les mairies de notre canton », expliquent les organisateurs. Des documents et des photos relatant leur histoire seront proposés. Douze communes seront à l'honneur sur les seize du canton de Montmarault. À cette occasion, le tableau de l'église « Saint Michel terrassant le démon » pourra être commenté à la demande. ■

Concours de pétanque d'Anim'Émeraude. L'association Anim'Émeraude a décidé d'organiser, pour la première fois, un concours de pétanque samedi 5 juillet, à partir de 14 h 45, au boulodrome de Montmarault. Les inscriptions seront prises dès 13 h 30. « Nous nous lançons un nouveau défi afin de récolter des fonds pour permettre aux résidents de l'Ehpad de continuer à faire des sorties, à voir des spectacles, et participer à de nouvelles activités », précisent les organisateurs. Pour les parents qui hésiteraient, des jeux seront organisés afin d'occuper les enfants. ■

Ateliers numériques de la communauté de communes. Commeny, Montmarault, Nérís Communauté organisera des ateliers numériques à la Maison du tourisme de Montmarault. Avec, au programme, jeudi 10 juillet, de 14 heures à 16 heures, un atelier découverte et installation de Linux, jeudi 17, de 14 heures à 16 heures, un atelier photo avec un smartphone, lundi, de 14 heures à 16 heures un atelier « gérer les vacances en ligne », lundi 28, de 14 heures à 16 heures, un atelier réalisation d'un album photo, et en fin, mardi 5 août, de 14 heures à 16 heures, un atelier réalisation d'un montage vidéo. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions téléphoner au 06.07.71.87.83 ou aller sur conseillernumerique@cnmc03.fr ■

Le 3 Juillet.

- Incendie de 3 hectares

MONTMARAULT ■ Trois hectares d'herbes sèches brûlés

Vingt-deux sapeurs-pompiers des centres de secours de Montmarault, Commentry, Montluçon, Doyet, Villefranche-d'Allier et Le Montet sont intervenus pour un feu d'herbes sèches, hier, un peu après 15 heures, au lieu-dit Concize, sur la commune de Montmarault. Trois hectares ont été détruits par les flammes, alors que plusieurs dizaines étaient menacés. Un peu avant 16 h 30, le feu était fixé et les sapeurs-pompiers s'attachaient à traiter les lisières. ■

Le 06 Juillet 25

- Le Musée du Chemin de Fer de l'Allier a accueilli un tournage.
- Belle prestation des féminines à l'Enduro de pétanque.

MONTMARAULT

Le Musée du Chemin de Fer de l'Allier a accueilli un tournage



CINÉMA. Les comédiens ont pris place dans la petite voiture voyageurs De Dion Bouton.

Une équipe de tournage dirigée par un producteur venu spécialement de Lyon a posé ses valises au Musée du Chemin de Fer de l'Allier (CFA) pour tourner un court métrage racontant une historiette d'un autre temps sur le tacot.

Les vingt comédiens habillés comme à la Belle Époque ont été émerveillés de découvrir ce patrimoine ferroviaire du premier quart du XX^e siècle et très utile pour le scénario choisi par le metteur en scène Philippe.

Enthousiastes

Les scènes ont été tournées en extérieur et en intérieur, dans la petite voiture voyageurs De Dion Bouton de 1935 classée Monument historique.

Les acteurs étaient très enthousiastes de tourner plusieurs saynètes en rendant hommage au chemin de fer départemental de l'Allier qui reste encore gravé dans les mémoires du pays.

Le court métrage sera présenté par les rencontres de Barizières dimanche 10 août, avec le bus des mémoires, ainsi que dans plusieurs lieux de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Jocelyne Hermant la présidente du CFA a aussi précisé « que des contacts sont déjà établis avec le milieu cinématographique pour d'autres tournages. Et qu'un acteur national viendra rendre visite aux amis du CFA ».

Belle prestation des féminines à l'Enduro de pétanque



À L'HONNEUR. Nathalie Grandviegne, Patricia Latil, Lætitia Demange, Josiane Martin, Cécile Lurat et Fabienne Désamais (de gauche à droite).

Plusieurs licenciés du club de pétanque ont participé à l'Enduro de Cérilly.

Après avoir joué leurs dix rencontres en triplettes et doublettes, le samedi après-midi et la nuit, le dimanche matin avait lieu les rencontres pour ceux qui étaient sortis de poule. Des quatre équipes

montmaraultaises présentes, seule l'équipe féminine composée de Cécile Lurat, Patricia Latil de Montmarault et Nathalie Grandviegne de Doyet-Bézenet ont poursuivi son parcours jusqu'à la finale où elles se sont inclinées contre Fleury-les-Aubrais/Amilly.

ENVIRONNEMENT ■ Plus de 23.000 tonnes de déchets enfouis l'année dernière, en nette baisse par rapport à 2023

Trier encore pour ne pas payer plus

Le Sictom de la région montluçonnaise vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2024. Les chiffres confirment les efforts réalisés en matière de tri.

Martial Delecluse

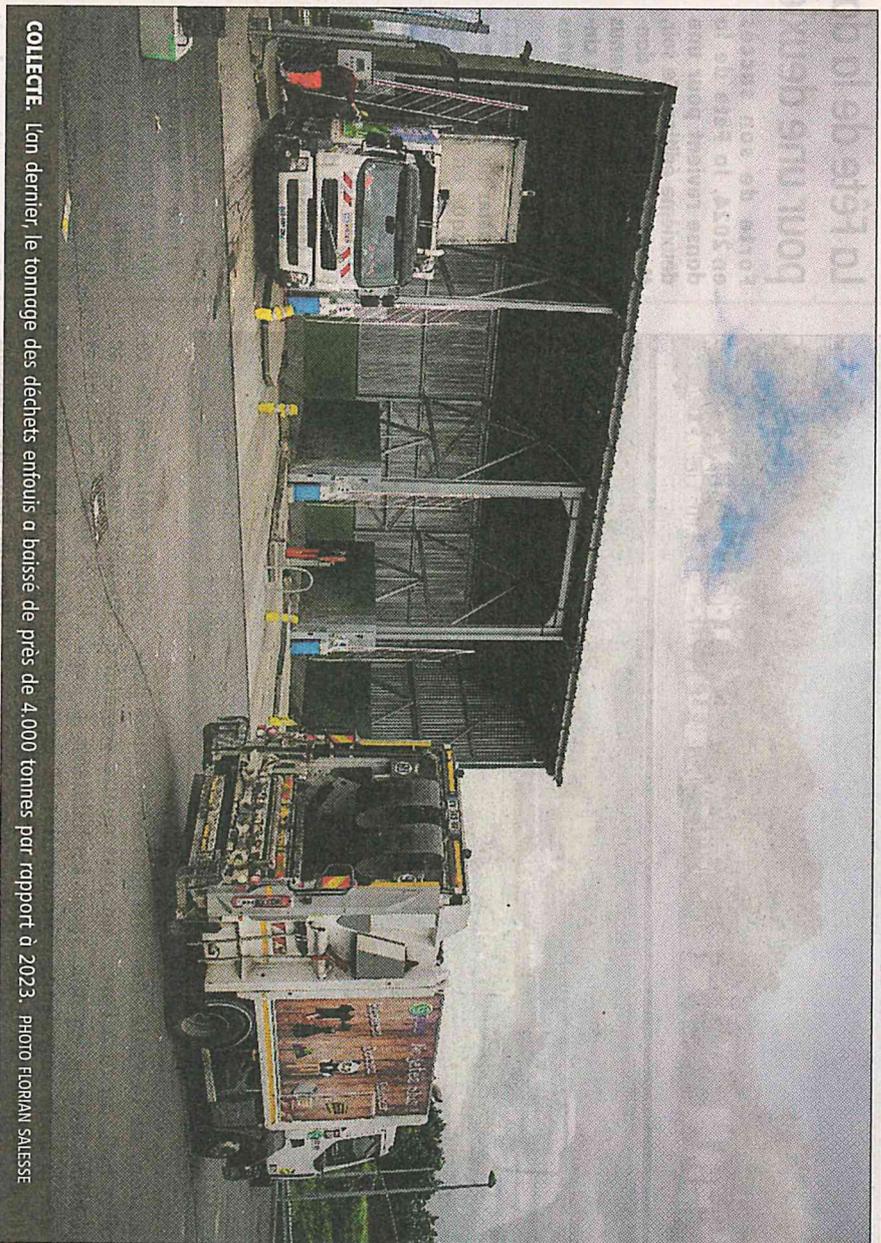
martial.delecluse@centrefrance.com

Un premier constat d'abord. Le poids des déchets enfouis par le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères ne cesse de baisser : 23.282 tonnes en 2024 contre plus de 27.000 tonnes en 2020.

Le résultat des efforts fournis par la population pour mieux trier. Et une économie substantielle pour le budget du syndicat de près de 370.000 euros, si l'on en croit les chiffres fournis par le Sictom. Données qui tiennent compte du coût du traitement des produits triés, en particulier les biodéchets.

Phrase cliche

Reste que la facture continue d'augmenter. L'an dernier, le coût du traitement des déchets était de 144 euros la tonne contre un peu plus de 130 euros en 2023. Une inflation qui



COLLECTE. L'an dernier, le tonnage des déchets enfouis a baissé de près de 4.000 tonnes par rapport à 2023. PHOTO FLORIAN SALESSE

suscite bien des interrogations au sein des usagers. « Il ne se passe pas une semaine sans que j'entende ou que je lise, principa-

lement sur les réseaux sociaux, cette phrase devenue culte selon laquelle plus on trie, plus on paie », avoue Jean-Pierre

Momciovic, le président du Sictom de la région montluçonnaise. La faute, entre autres, au coût des carburants et sur-

tout aux taxes. Notamment la fameuse TCGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). « Quand chaque année, on baisse de 5 % le

tonnage des déchets grâce au tri, ces 5 % sont avalés par les taxes », déplore le président du Sictom dans nos colonnes le 3 octobre. Et d'ajouter qu'il faut néanmoins poursuivre les efforts entamés au risque de payer une addition encore plus salée. L'objectif fixé cette année par le syndicat est d'enfouir seulement 18.183 tonnes de déchets. Soit une réduction de 50 % du tonnage par rapport à 2010. ■

MAIS AUSSI

Nouvelle vie. En 2024, trois déchetteries supplémentaires, celles de Marcillat, Montmarault et Valon-en-Sully, ont été équipées en locaux réemployés. Ce système permet de redonner une seconde vie à des objets dont les usagers ne veulent plus. L'année dernière, près de 7 tonnes de meubles ont ainsi été récupérés. On trouve ensuite les jouets (3,5 t), les appareils électroménagers (3,1 t), les ustensiles de cuisine (3 t), les vélos (2,1 t), les livres et CD (2 t) et les objets de décoration (1,7 t).

Le 6 Juillet 2025

- Championnat des clubs vétérans de pétanque

MONTMARAULT ■ Deux équipes évoluaient à l'extérieur et trois à domicile

Pétanque : belle journée des vétérans

Trois victoires, un nul et une défaite. Tel est le bon bilan des vétérans locaux engagés, mardi, dans le championnat des clubs vétérans de pétanque.

Deux équipes se déplaçaient, la A de Philippe Teisseire à Cusset C et la C de Bernard Chevalier à Abrest B chez le leader. La première a fait match nul 18-18 et la seconde s'est imposée 24-12.

Au stade René-Mathonière la B et la E recevaient Chatel de Neuve A et C. La B d'André Porte s'est inclinée devant le leader de la poule 22-14 et l'équipe E



PÉTANQUE. Les équipes de Montmarault B et E (*en noir*) et de Chatel de Neuve A et C.

de Solange Franchisseur, malgré des soucis d'effectif, a arraché la victoire

22-14. Enfin, l'équipe D de Daniel Mahé a dû batailler jusqu'à la dernière mène

de la triplette pour s'imposer face à celle des Mairais D, 20-16. ■

Le 7 juillet 2025

- Diplômes remis à l'école Sainte-Thérèse

MONTMARAULT ■ Ils ont été décernés aux élèves de GS et de CM2

Des diplômes à l'école Sainte-Thérèse

Les élèves de GS et de CM2 de l'école Sainte-Thérèse ont reçu un diplôme de fin d'année au cours d'une petite cérémonie.

Elle s'est déroulée en présence du maire, Didier Lindron, des parents et de tous les élèves de l'école. Ce fut aussi l'occasion de dire au revoir et merci aux maîtresses qui quittent l'école pour d'autres horizons. ■

► **Pratique.** Les inscriptions pour la rentrée 2025-2026 sont toujours possibles en envoyant un mail à : ecole.ste.there.se.03@gmail.com



TRADITION. Les élèves de GS et de CM2 ont reçu un diplôme de fin d'année.

Mardi 8 Juillet.

- Collecte de sang et navettes Plasma
- Exposition de l'Association Pays de Montmarault

COLLECTES DE SANG ET NAVETTES

PLASMA ■ Calendrier de juillet

Comme chaque mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise des collectes de sang et des navettes plasma tout au long du mois de juillet.

Collectes de sang. Le 8, à Cosne-d'Allier, centre culturel, de 16 à 19 heures ; le 9, à Marcillat-en-Combraille, salle polyvalente du stade, de 16 à 19 heures ; le 10, à Domérat, salle Albert-Poncet, de 16 à 19 heures ; le 11, à Montvicq, salle des fêtes, de 16 à 19 heures ; le 15, à La Chapelaude, salle polyvalente, de 16 à 19 heures ; le 16, à Gannat, centre socioculturel, de 15 à 19 heures ; le 17, à Bourbon-l'Archambault, salle polyvalente, de 16 à 19 heures ; le 18, à Luneau, salle polyvalente, de 16 à 19 heures ; le 21, à Beaulon, salle Marius-Laloi, de 16 à 19 heures ; le 22, à Hérisson, salle des fêtes, de 16 à 19 heures ; le 23, à Bellerive-sur-Allier, espace Jean-Dubessay, de 16 à 19 heures ; le 24, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, salle Bernard Coulon, de 15 h 30 à 19 heures ; le 25, à Montmarault, espace Claude-Capdevielle, de 15 à 19 heures ; le 28, à Montluçon, parc des expositions, de 16 à 19 heures ; le 29, à Cusset, espace Chambon, de 15 à 19 heures ; le 30, à Estivareilles, salle polyvalente, de 15 à 19 heures ; le 31, à Désertines, centre Germinal, de 16 à 19 heures.

Maison du don. Centre hospitalier de Moulins, 10, avenue du Général-de-Gaulle, il est également possible de faire un don de sang, les lundis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 13 h 30, et le samedi, de 8 h 15 à 11 h 30, et un don de plasma, les lundis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 12 h 20, et le samedi, de 7 h 45 à 11 h 30. Renseignements ou rendez-vous : 04.70.34.86.10.

Navette plasma. Des navettes pour le don de plasma vont également tourner. Il est rappelé que l'EFS se charge d'aller chercher et de ramener à un point de rendez-vous. Prendre rendez-vous au 04.70.34.86.10 (prévoir une matinée). La navette sera présente, au départ : de Cusset, jeudi 10 ; de Montluçon, vendredi 18 ; de Commeny, jeudi 24 ; de Saint-Germain-des-Fossés, vendredi 25 ; d'Estivareilles, lundi 28, et de Domérat, jeudi 31. ■

MONTMARAUULT ■ Avec l'Association du Pays de Montmarault (APM)

Quand « La vie de nos mairies » s'expose

Le local de l'Association du Pays de Montmarault (APM) accueille, tous les week-ends de juillet et août et sur rendez-vous, une exposition intitulée « La vie de nos mairies ».

En présence du maire, Didier Lindron, d'élus et de plusieurs maires des environs, Yves Château, le président de l'APM, a expliqué « la démarche des enquêteurs », avant de remercier les maires et les secrétaires de mairie « pour leur accueil bienveillant ».



CIMAISES. Le vernissage de l'exposition « La vie de nos mairies » a attiré du monde.

Le 10 Juillet

- Mobilisation des agriculteurs à Montmarault

SOCIAL ■ Les agriculteurs étaient mobilisés à Montmarault, avant-hier

Toujours contre le Mercosur

Répondant à l'appel de la FNSEA 03 et des Jeunes agriculteurs de l'Allier, des exploitants se sont mobilisés à Montmarault contre les accords du Mercosur.

Florence Farina
florence.farina@centrefrance.com

Une vingtaine d'agriculteurs de l'Allier se sont mobilisés au rond-point de l'Europe, à Montmarault, mardi. Bien qu'ils soient en pleine période de moisson, ils ont répondu à l'appel de la FNSEA 03 et des Jeunes agriculteurs de l'Allier afin de rappeler leur opposition aux accords du Mercosur. Une bache avec des slogans contre ce marché commun a été déployée sur le mat au centre du rond-point.

Après la visite en France du président brésilien Lula et le fait qu'Emmanuel Macron ait assuré être « prêt à signer un accord d'ici fin 2025 » sous condition d'activation d'une clause de sauvegarde, ils veulent que le président de la République « tienne ses engagements » pris auprès d'eux. « Il avait juré, la main sur le cœur, lors du Salon de l'agriculture, qu'il mettra son véto



MOBILISATION. Malgré les moissons, les agriculteurs ont tenu à rappeler leur opposition au Mercosur. PHOTO FLORIAN SALESSE

aux accords du Mercosur. Nous avons peur que son silence d'aujourd'hui soit un petit oui. C'est pour cela que la FNSEA et les JA organisent des actions dans toute la France aujourd'hui », avance Julien Cusin-Masset, secrétaire général de la FNSEA 03.

Garanties

Les agriculteurs mettent en avant que les textes ac-

tuels du Mercosur ne garantissent pas la réciprocité des normes, ni l'activation de clauses miroirs. « Dans les textes, il n'y a rien sur comment faire appliquer ces clauses. On ne sait pas non plus où pourront être faits les contrôles : au départ des produits ou dans les ports français ? », insiste Christophe Jardoux, président de la Chambre d'agriculture et membre de la

FNSEA.

Les agriculteurs refusent de « jouer un match dans lequel les participants ne bénéficieraient pas des mêmes règles du jeu ». Ils soulignent que le Mercosur concerne énormément de produits et que les importations pourraient faire basculer à la baisse certains taux actuels hauts, comme celui de la viande.

Des questionnements sur l'Europe

Le fait que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pousse à la signature des accords pose une question de souveraineté, selon les représentants de la FNSEA 03. « Quand les États disent "on n'en veut pas" et que la commission dit "oui", ça interroge sur le fonctionnement de l'Europe. Ce sont des gens qui ne sont pas élus qui décident. Ces accords n'ont pas été soumis au Parlement européen qui, lui, regroupe des personnes élues », explique Christophe Jardoux.

Une manifestation s'est également tenue, hier. Les syndicats agricoles avaient donné rendez-vous devant l'ambassade du Brésil, à Paris. ■